

CONDITIONS GENERALES LOCATION

Le contrat de location est réservé à l'usage exclusif de la location de cabane, mobil-home ou chalet.
Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée.

Tout locataire doit se charger de faire respecter le règlement intérieur du camping (remis à l'arrivée) aux personnes résidant avec lui et sous sa responsabilité. Les mineurs non accompagnés d'un de leur parent ou représentant légal ne sont pas acceptés.

Caution :

Une caution de 200 euros sera demandée à l'arrivée pour dégradations éventuelles et sera restituée après examen des lieux le jour du départ ou renvoyée sous 8 jours. Une caution de 50 euros sera demandée à l'arrivée pour le ménage. Si le nettoyage de départ (fait par vous-même) n'est pas satisfaisant, la somme de 50 euros sera conservée par le camping.

Une caution de 15 euros sera demandée pour le badge de la barrière automatique. Un seul véhicule autorisé sur l'emplacement.

Arrivée - départ :

Les arrivées se font à partir de 16 heures. Les départs au plus tard à 10 heures.

Si votre arrivée devait être retardée, toute modification devra être adressée par écrit à la Direction. Si le locataire ne se manifeste pas dans les 24 heures qui suivent la date d'arrivée indiquée sur le contrat, le contrat devient nul et le camping pourra disposer de la cabane ou du mobil-home et la totalité du séjour sera due.

Nombre de locataires :

Le nombre de personnes ne pourra en aucun cas dépasser la capacité de la location choisie.

Animaux :

Un seul animal de petite taille sera autorisé dans la location. Le carnet de vaccination à jour (vacciné, tatoué) sera demandé à votre arrivée. Il ne devra jamais rester seul dans la location et sera tenu en laisse.

Les chiens de 1^{re} et 2^o catégorie sont strictement interdits sur le camping.

Prix :

La réservation devient effective dès lors que le locataire aura fait parvenir un acompte de 25 % du montant total de la location + les frais de dossier et un exemplaire du contrat signé avant la date indiquée au recto, le deuxième exemplaire est à conserver par le locataire. Une confirmation vous sera renvoyée et devra être présentée à l'accueil lors de votre arrivée.

Les acomptes sont déductibles du coût global du séjour. Le solde de la location sera réglé à l'entrée dans les lieux.

Le montant du séjour sera calculé d'après les dates mentionnées sur le contrat de location. En cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé, il ne sera procédé à aucun remboursement.

Annulation :

En cas d'annulation, il vous sera retenu :

- un montant égal à 25% du montant du séjour sera retenu si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée.
- Un montant égal au total du séjour si vous annulez moins de 30 jours avant la date prévue de votre arrivée ou pour une arrivée retardée.

Si vous prenez l'assurance annulation celle-ci vous remboursera l'indemnité de rupture, selon les conditions prévues au contrat.

Assurance annulation :

Une assurance annulation facultative vous est proposée avec votre contrat de location.

« Médiation des litiges de la consommation » :

conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant « le processus de médiation des litiges de la consommation », le client a le droit de recourir gratuitement au service de médiation proposé par Le Camping Les Acacias. Le médiateur « droit de consommation » ainsi proposé est MEDICYS.

Ce dispositif de médiation peut être joint par :

-voie électronique : www.medicys.fr ;

-soit par voie postale : MEDICYS - Centre de médiation et règlement amiable des huissiers de justice - 73, Boulevard de Clichy, 75009 - Paris ».